

Wallonie - Bruxelles  
International.be

14 MARS 2018

Madame, Monsieur,

Nos Réf : VD/CB/COOP/HAÏTI/2018/SOR/

**Concerne : Coopération avec la République d'Haïti  
Appel à propositions pour le programme de travail 2018-2023**

En application de l'Accord de coopération signé entre d'une part le Gouvernement de la Communauté française de Belgique, le Gouvernement de la Région wallonne et d'autre part la République d'Haïti, la prochaine session de la Commission Mixte Permanente déterminera le nouveau programme de coopération 2018 (second semestre) - 2023 (premier semestre).

Précisons d'emblée que la coopération bilatérale se définit, à notre niveau, par un programme d'actions de coopération entre un ou plusieurs Gouvernements des Entités fédérées francophones et le Gouvernement d'un pays partenaire prioritaire et qui est mis en œuvre par des opérateurs conjointement choisis par les représentants des Gouvernements des deux Parties.

Notre prochain programme de coopération 2018-2023 avec Haïti fait dès lors l'objet d'un dialogue bilatéral qui aboutira à la session d'une Commission Mixte Permanente (CMP), outil souverain de l'aboutissement de ce dialogue bilatéral, de la définition du programme de travail et de l'évaluation de celui-ci. La prochaine session de la Commission Mixte Permanente se tiendra à Port-au-Prince les 11 et 12 juin 2018.

Une déclaration d'entente fixant les axes stratégiques du prochain programme de travail a été signée fin 2017 par le Ministre des Affaires étrangères d'Haïti et les Ministres-Présidents de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les priorités fixées sont :

Pour la Wallonie :

- **La Formation professionnelle et technique** et ce, en complémentarité au programme de l'APEFE et d'autres initiatives visant l'auto-emploi notamment dans le domaine de l'agriculture ;

---

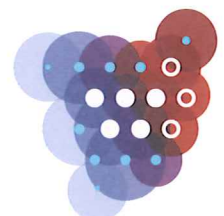
Wallonie - Bruxelles International

Place Saintelette 2 / 1080 Bruxelles / Belgique  
(T) +32 2 421 82 11 / (F) +32 2 421 87 87 / wbi@wbi.be

[www.wbi.be](http://www.wbi.be)

[www.walloniabrussels.be](http://www.walloniabrussels.be)

Feel inspired



Sur base des conclusions d'une mission d'identification en cours, la Wallonie examinera les projets susceptibles de répondre aux attentes de la partie haïtienne dans le secteur de **l'eau et de l'énergie**.

Pour la Fédération Wallonie-Bruxelles :

- **L'Education**, notamment dans le domaine des médias et les formations professionnalisantes ;
- **La culture** (professionnalisation et mobilité des artistes, soutien aux structures culturelles et enseignement artistique, renforcement de la politique liée à la lecture et à l'accès aux livres).

La Fédération Wallonie-Bruxelles portera également une attention particulière aux projets qui permettront de soutenir les initiatives publiques ou privées en matière de **droits des femmes**.

En termes transversaux :

A chacun de ces axes stratégiques sectoriels, les priorités suivantes seront appliquées de manière transversale :

- Un resserrement du nombre d'actions ;
- La recherche de partenariats nouveaux ;
- Un soutien aux initiatives publiques ou privées de décentralisation ;
- Viser le renforcement des structures publiques, associatives et privées partenaire ;
- Concourir à l'égalité des genres et au respect des droits humains (ex : Droits des Femmes, droits de l'enfant, travail décent) ;
- Renforcer la société civile et les cadres de dialogue avec les pouvoirs publics.

Si vous souhaitez développer un partenariat dans le cadre de ce programme de travail, vous trouverez ci-joint, ainsi que sur notre site Internet [www.wbi.be](http://www.wbi.be), une fiche d'appel à propositions.

La date limite d'introduction des demandes est fixée au **20 avril 2018**.

Sur base, notamment, des avis des experts sollicités à cet effet, la Commission Mixte Permanente se prononcera sur l'opportunité d'inscrire les projets au programme de travail dans les limites des disponibilités budgétaires.

Toute information concernant ces documents peut être obtenue auprès de Véronique Doyen, Cheffe du Service Haïti au sein de la Direction de la Coopération bilatérale directe (02 421 86 70 - v.doyen@wbi.be) et Clarisse Barattucci, assistante du Service Haïti (02 421 83 65 - c.barattucci@wbi.be).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Christian Carette  
Inspecteur Général



1-3- Pascale DELCOMMINETTE  
Administratrice générale

Annexes : - formulaire d'appel à propositions + annexe budgétaire  
- Vadémécum Bourses WBI